

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECRETARIAT GENERAL

Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires

N° _____ /MINESUP/DAOU/SDAE/SBA/BBA

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF HIGHER EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

Department of Student Assistance and Welfare

Yaoundé, le

01 AOUT 2016

16 / 00325

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

(Plusieurs Diffusions)

LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le Gouvernement de la République de Tunisie met à la disposition du Gouvernement camerounais, au titre de l'année académique 2016/2017, 26 inscriptions réparties comme suit :

Pour le cycle Universitaire :

- 07 avec bourse ;
- 10 sans bourse.

Pour le cycle Post-universitaire :

- 05 avec bourse cycle Master (tourisme) ;
- 04 sans bourse cycle Master et PhD.

Lesdites inscriptions concernent les domaines suivants: Mathématiques, Prothèse dentaire, Informatique de gestion, Tourisme, Cycle préparatoire scientifique ou Cycle préparatoire technique.

Les critères d'éligibilité:

- Etre de nationalité camerounaise ;
- Etre âgé(e) de 21 ans au plus pour le niveau universitaire et 32 ans au plus pour le niveau post-universitaire ;
- Avoir une bonne santé physique et mentale ;
- Etre titulaire d'un Baccalauréat ou équivalent 2015 ou 2016 avec mention très bien (16/20 au moins) pour le cycle préparatoire et bien (14/20 au moins) pour les autres filières ou d'une Licence avec mention bien pour le cycle post-universitaire.

La composition du dossier :

- Une demande manuscrite timbrée adressée au Ministre de l'Enseignement Supérieur indiquant la filière choisie, le sexe, l'âge, la région d'origine et deux numéros de téléphone ;
- Un formulaire d'inscription disponible au MINESUP/DAOU (15^e étage – porte 1504) ;
- Deux copies certifiées conformes de l'acte de naissance datant de moins de 3 mois;
- Des photocopies certifiées conformes des diplômes assorties de relevés de notes (pour les candidats du niveau post-universitaire);

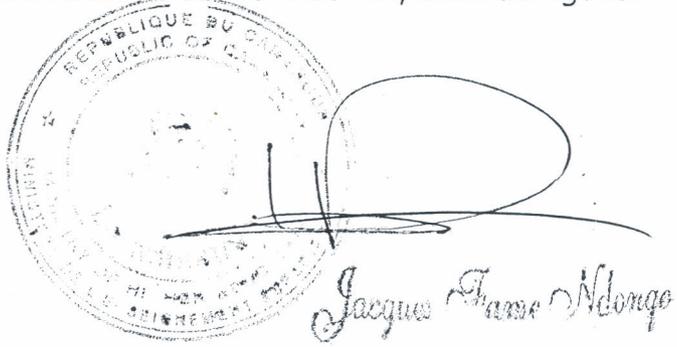
4

- Des bulletins récapitulatifs de notes annuelles des classes de 2^{nde}, 1^{ère}, et Tle (pour les candidats de niveau BAC) ;
- Deux copies certifiées conformes des diplômes ou des attestations de réussite (Baccalauréat, Probatoire et BEPC) assorties de deux photocopies légalisées des relevés de notes ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois attestant que le candidat est indemne de toutes maladies infectieuses ;
- 4 photos (4x4) avec adresse et signature au verso ;
- Une photocopie des trois premières pages du passeport ou de la carte nationale d'identité ;
- Une enveloppe format A4.

Les dossiers complets en deux exemplaires sont attendus au Ministère de l'Enseignement Supérieur (Direction de l'Assistance et des Œuvres Universitaires, 15^e étage, porte 1504) au plus tard le 05 Août 2016 à 15 h 30 mn, délai de rigueur.

Copie :

- CRTV/RADIO
- Cameroon Tribune
- CELINFO/Site Minesup



The image shows a circular official seal of the Ministry of Higher Education of Cameroon. The seal contains the text 'REPUBLIQUE DU CAMEROUN' at the top and 'LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR' at the bottom. In the center, there is a smaller emblem. Overlaid on the seal is a large, stylized handwritten signature in black ink, which reads 'Jacques Fane Ndonge'.